



(11)

EP 2 395 492 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
14.12.2011 Bulletin 2011/50

(51) Int Cl.:
G08C 17/02 (2006.01) E06B 9/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **11350003.7**

(22) Date de dépôt: **07.06.2011**

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME

(30) Priorité: **11.06.2010 FR 1002472**

(71) Demandeur: **Jouvence**
62081 Lestrem (FR)

(72) Inventeur: **Mouflin, Gérard**
62136 Lestrem (FR)

(74) Mandataire: **Tournel, Jean Louis**
12, rue d'Orléans
44000 Nantes (FR)

(54) **Télécommande de rattrapage**

(57) L'invention a pour objet un procédé de remplacement d'une commande sans fil reconnue par un seul récepteur d'un groupe de récepteur selon lequel procédé par une manoeuvre de coupure sur l'alimentation électrique du groupe de récepteurs, on place l'ensemble des récepteurs dudit groupe en mode dit d'enregistrement permettant l'acquisition d'un nouveau identifiant (IDIOO) provenant d'une nouvelle commande sans fil (E 100) de remplacement ce procédé étant caractérisé en ce que la nouvelle commande (E 100) est actionnée pour émettre le nouvel identifiant (Id 100), chaque récepteur dudit groupe mémorise le nouvel identifiant en conservant dans une mémoire annexe l'ancien identifiant et lorsqu'un récepteur reçoit une émission provenant d'une commande avec pour identifiant l'ancien identifiant, il supprime le nouveau identifiant précédemment enregistré et conserve l'ancien.

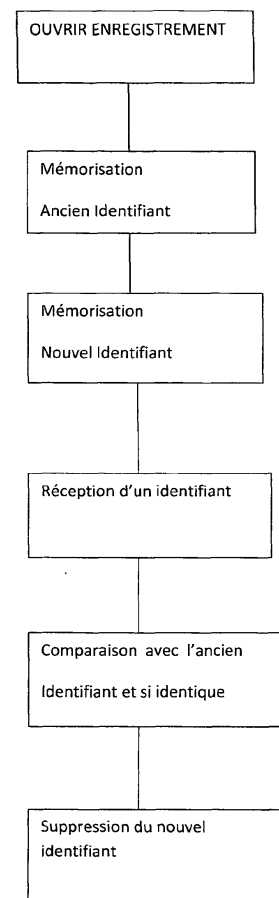


FIG1

EP 2 395 492 A1

Description

[0001] L'invention se rapporte à un procédé de remplacement d'une commande sans fil actionnant un récepteur dans une installation comprenant plusieurs récepteurs.

[0002] L'utilisation de volets roulants à motorisation électriques se généralise de plus en plus.

[0003] Ces installations sont constituées de plusieurs volets chacun étant commandé par une commande sans fil reconnue uniquement par le volet considéré. La commande sans fil comprend un émetteur souvent hertzien et l'électronique du moteur du volet un récepteur.

[0004] Pour cela le récepteur est associé à un émetteur et pour cela il a été préalablement mémorisé un identifiant. Lorsque la commande sans fil envoie un ordre de déplacement du tablier; il est accompagné de l'identifiant.

[0005] Il arrive que la télécommande soit détruite et il faut donc la remplacer.

[0006] Le processus de reconnaissance de la télécommande par le volet consiste souvent à placer l'électronique contenu dans le volet roulant dans un mode particulier dit d'enregistrement pour mémoriser l'identifiant de l'émetteur que l'on active. Pour placer le récepteur en ce mode particulier, on commence souvent par une action qui consiste à agir sur le volet soit au moyen d'un bouton qui équipe le récepteur du volet et qui place le dit récepteur du volet roulant en mode d'acquisition de l'identifiant soit en agissant sur l'alimentation du volet roulant, par exemple en coupant et remettant le courant à intervalles rapprochés selon un rythme défini.

[0007] La première solution ne pose pas de difficulté sauf en ce qui concerne l'accès au bouton de commande.

[0008] Pour la seconde solution, il n'y a pas de difficulté lorsque l'on peut couper l'alimentation du volet considéré indépendamment des autres volets car dans ce cas là on active un seul volet. Cependant de plus en plus souvent, lors de l'installation, plusieurs volets sont reliés à un même disjoncteur/interrupteur de sorte que lorsque l'on procède à la manoeuvre de coupure du courant via ce disjoncteur on place tous les volets roulants du groupe alimenté par ce disjoncteur en mode d'acquisition de l'identifiant. La conséquence est que l'ensemble des volets change d'identifiant.

[0009] Une solution à ce problème est connue. Elle consiste à limiter momentanément la puissance de l'émetteur de la télécommande afin d'obliger l'intervenant à se rapprocher du volet considéré pour que celui-ci et seulement celui-ci reçoive le signal. Il faut ensuite remettre la télécommande en mode normal.

[0010] L'invention vise à proposer une solution plus simple et efficace.

[0011] A cet effet, l'invention a pour objet un procédé de remplacement d'une commande sans fil reconnu par un seul récepteur d'un groupe de récepteurs le dit récepteur reconnaissant la commande sans fil qui lui a été affectée au moyen d'un identifiant mémorisé selon lequel procédé par une manoeuvre de coupure sur l'alimenta-

tion électrique du groupe de récepteurs et un rétablissement de l'alimentation on place l'ensemble des récepteurs dudit groupe en mode permettant l'acquisition d'un nouvel identifiant d'une nouvelle commande sans fil dite de rattrapage ce procédé étant caractérisé en ce que lorsque la nouvelle commande dite de rattrapage est actionnée pour émettre le nouvel identifiant, chaque récepteur dudit groupe mémorise le nouvel identifiant en conservant dans une mémoire annexe l'ancien identifiant et lorsqu'un récepteur reçoit une émission avec pour identifiant l'ancien identifiant, il supprime le nouvel identifiant.

[0012] L'invention sera bien comprise à l'aide de la description ci après faite à titre d'exemple non limitatif en regard du dessin qui représente :

FIG 1 : Ordinogramme du procédé selon l'invention

FIG2 : Vue schématique d'une installation.

[0013] En se reportant au dessin, on voit un groupe de volets V V2,V3 alimentés électriquement par un circuit 100 comprenant en amont un moyen 101 de coupure par exemple type disjoncteur ou fusible.

[0014] Chaque volet est motorisé et chaque motorisation électrique comprend une électronique avec son récepteur associé avec un seul émetteur d'une commande sans fil. Le récepteur a mémorisé un identifiant ID1, ID2, ID3 que l'émetteur E1, E3 envoie avec un ordre (monté ou descente) pour déplacer le tablier du volet roulant. La télécommande ne dispose que d'un émetteur et ne comporte pas nécessairement d'un récepteur, elle est donc monodirectionnelle mais cela fonctionnerait aussi avec une télécommande bidirectionnelle.

[0015] Donc il existe autant de télécommandes que de volets. Parfois, il existe une télécommande qui permet de commander tous les volets à la fois ou chacun individuellement. Lors d'un dysfonctionnement d'une télécommande, celle-ci, parfois, doit être remplacée.

[0016] On met alors en oeuvre un procédé de remplacement d'une commande sans fil reconnue par un seul récepteur d'un groupe de récepteurs le dit récepteur reconnaissant la commande sans fil qui lui a été affectée au moyen d'un identifiant mémorisé selon lequel procédé par une manoeuvre de coupure sur l'alimentation électrique du groupe de récepteurs et rétablissement du courant, on place l'ensemble des dudit récepteurs du groupe en un mode permettant l'enregistrement d'un nouveau identifiant d'une nouvelle commande E100 sans fil de remplacement.

[0017] C'est-à-dire que la coupure d'alimentation selon éventuellement un certain rythme va mettre en fonctionnement un sous programme dit de mémorisation d'un identifiant.

[0018] On émet alors un ordre (montée ou descente) avec la nouvelle télécommande E100 dite de rattrapage, cet ordre étant accompagné d'un nouvel identifiant ID 100. Chaque récepteur dudit groupe mémorise le nouveau identifiant en conservant dans une mémoire annexe

l'ancien identifiant (Id1, ID2, ID3) et lorsqu'un récepteur reçoit une émission avec pour identifiant l'ancien identifiant, il supprime le nouveau identifiant et conserve l'ancien. Ainsi, à l'exception du volet roulant auquel a été attribué la nouvelle télécommande dite de rattrapage, les autres récepteurs du groupe vont à un moment donné recevoir chacun un ordre provenant de la télécommande qui lui avait été affecté auparavant contenant l'identifiant. Le programme dans le récepteur va alors comparer l'identifiant qu'il reçoit avec le nouvel identifiant qu'il vient de mémoriser et l'ancien identifiant qu'il a conservé. En constatant que l'identifiant reçu correspond à l'ancien identifiant, le récepteur va effacer le nouvel identifiant et ne conserver que l'ancien identifiant.

[0019] Ainsi, un seul de l'ensemble des récepteurs ne recevra jamais l'ancien identifiant.

[0020] Par sécurité, lorsque le récepteur à qui a été attribué la nouvelle commande sans fil et donc le nouvel identifiant a été sollicité avec le nouveau identifiant un minimum de fois, l'ancien identifiant est supprimé.

[0021] Pour sécuriser le procédé, la télécommande de remplacement émet non seulement le nouvel identifiant mais également un code d'instruction indiquant aux récepteurs que l'on se trouve dans une configuration particulière de remplacement d'une télécommande et activant ainsi le mode d'enregistrement particulier. Cette télécommande ne sera fournie qu'après vérification par le vendeur que l'acheteur est légitime.

[0022] Cela évite que lors d'une coupure de courante fortuite, le procédé se déclenche avec une des autres télécommandes.

[0023] Ainsi lors du rétablissement de l'alimentation, la nouvelle télécommande E100 dite de rattrapage va émettre un code indiquant à tous les récepteurs de ce mettre en mode d'enregistrement d'une télécommande de remplacement qui confirme l'action sur l'alimentation électrique. Il y aura donc conjointement, une coupure et rétablissement du courant puis envoi d'un code de confirmation du mode enregistrement exceptionnel d'une commande de rattrapage.

[0024] Les moyens mis en oeuvre comprennent donc sur le récepteur un moyen de gestion d'un premier identifiant et d'un second identifiant nouveau provenant d'une nouvelle télécommande.

fiant (Id100) provenant d'une nouvelle commande sans fil (E100) de remplacement ce procédé étant **caractérisé en ce que** la nouvelle commande (E100) est actionnée pour émettre le nouvel identifiant (Id100), chaque récepteur dudit groupe mémorise le nouvel identifiant en conservant dans une mémoire annexe l'ancien identifiant et lorsqu'un récepteur reçoit une émission provenant d'une commande avec pour identifiant l'ancien identifiant, il supprime le nouveau identifiant précédemment enregistré et conserve l'ancien.

2. Procédé de remplacement d'une commande sans fil selon la revendication 1 **caractérisé en ce que** la nouvelle télécommande envoie un code d'instruction pour les récepteurs en confirmation de l'action sur l'alimentation électrique pour activer le mode d'enregistrement.

Revendications

1. Procédé de remplacement d'une commande sans fil reconnue par un seul récepteur d'un groupe de récepteurs le dit récepteur reconnaissant la commande sans fil qui lui a été affectée au moyen d'un identifiant (Id1, Id2, Id3) mémorisé selon lequel procédé par une manoeuvre de coupure sur l'alimentation électrique du groupe de récepteurs et rétablissement de l'alimentation, on place l'ensemble des récepteurs dudit groupe en mode dit d'enregistrement permettant l'acquisition d'un nouveau identi-

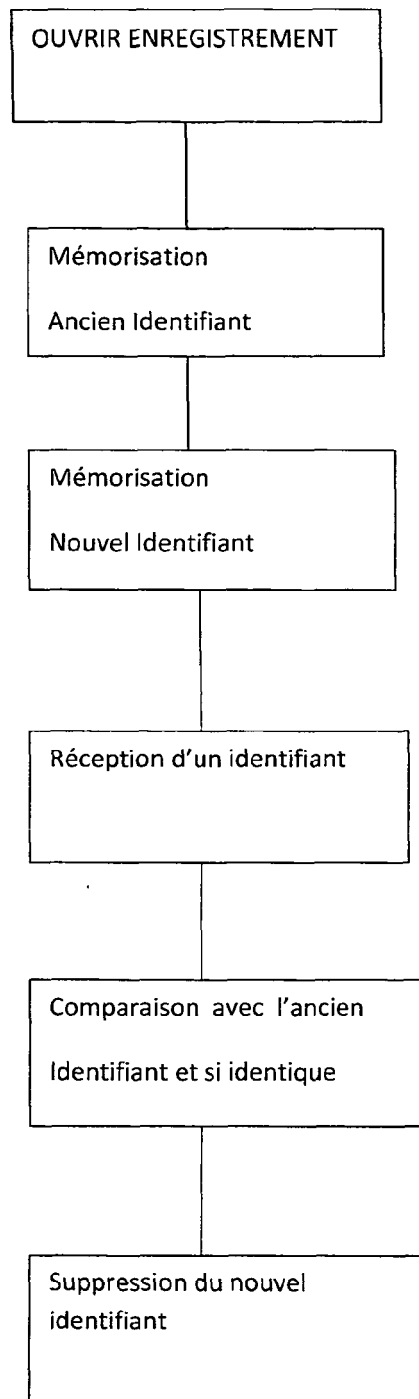
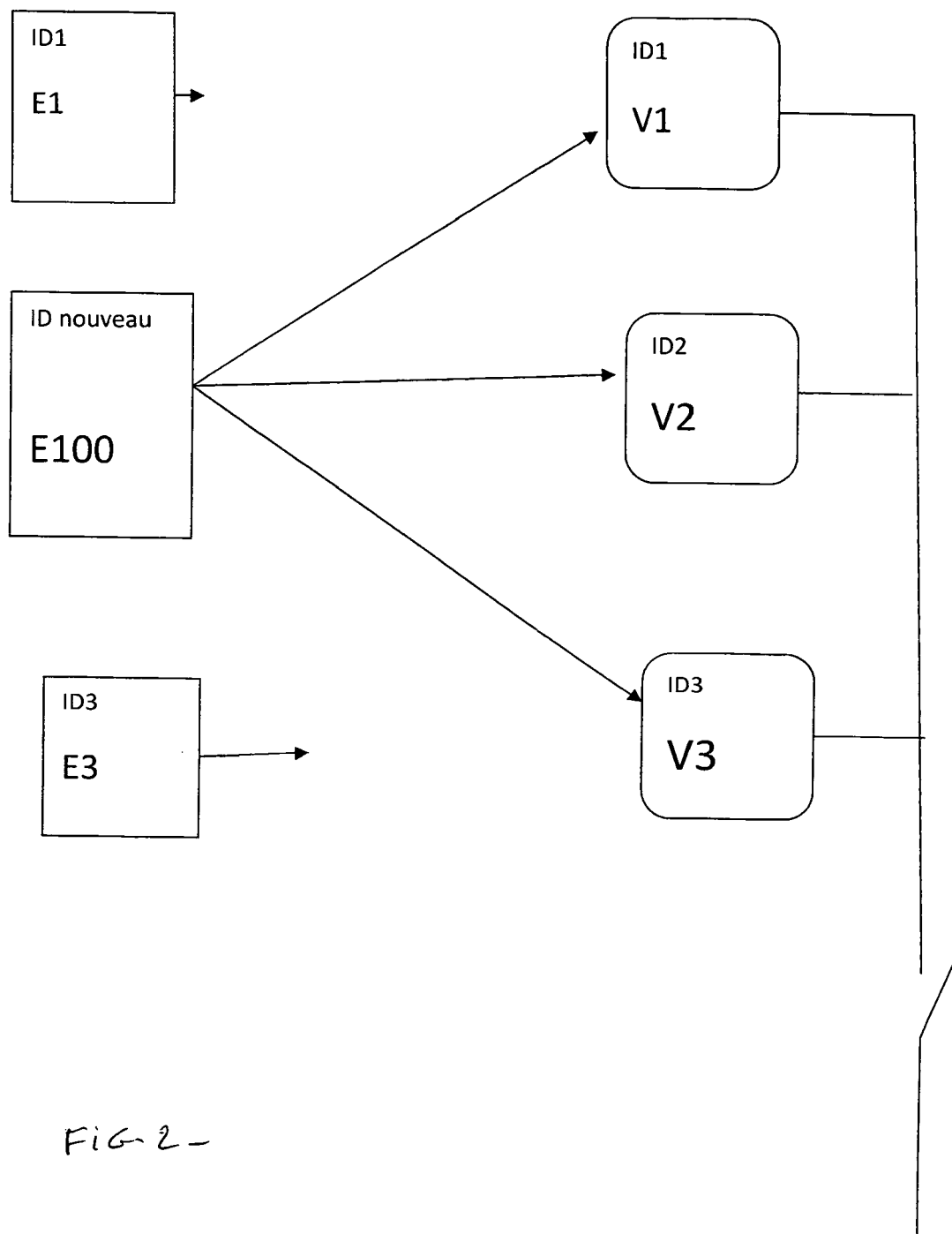


FIG1





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 11 35 0003

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	EP 1 653 425 A1 (JOUVENCE [FR]) 3 mai 2006 (2006-05-03) * colonne 2, alinéa 21 * * colonne 3, alinéa 35 - alinéa 39 * * colonne 4, alinéa 47 - alinéa 50 * -----	1,2	INV. G08C17/02 E06B9/00
A	US 2009/045970 A1 (MIYABAYASHI NAOKI [JP] ET AL) 19 février 2009 (2009-02-19) * page 1, colonne 2, alinéa 12 * -----	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			G08C E06B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 15 juillet 2011	Examineur Lamadie, Sylvain
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 11 35 0003

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

15-07-2011

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 1653425 A1	03-05-2006	AT 403206 T FR 2877475 A1	15-08-2008 05-05-2006
US 2009045970 A1	19-02-2009	CN 101369945 A JP 4618279 B2 JP 2009049590 A	18-02-2009 26-01-2011 05-03-2009

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82